

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

LA VOIX DE L'ÉCOLIER

DU

COLLEGE JOLIETTE

LA CHARITE FAIT LE CHRETIEN, L'ÉTUDE FAIT L'AVENIR.

Vol. III) Collège Joliette, samedi 15 février 1879. (N^o 10

HISTOIRE DE FRANCE

LES DERNIERS VALOIS

ÉTUDE HISTORIQUE SUR LE REGNE DE
HENRI II.

François I^{er}, en mourant, laissa le trône à son fils Henri II dont l'avènement fut salué par les acclamations les plus vives de la France. De haute stature, noble dans ses manières, majestueux dans son maintien, ce prince était presque l'image vivante de son auguste père. En outre, il tenait du héros de Marignan la force et l'adresse dans les exercices du corps, la bravoure dans les combats et l'amour de la gloire. Malheureusement il n'avait pas seulement hérité, dans une certaine limite, des brillantes qualités de son prédécesseur, il était possédé, comme ce dernier, d'un penchant funeste pour le luxe et les plaisirs. Cependant, quand le bonheur de ses peuples le demandait, quand les intérêts de sa couronne l'exigeaient, Henri II savait déployer la vigilance et l'application de l'homme d'état. Elevé au milieu des scandales d'une cour corrompue, trop souvent dominé lui-même par d'indignes favoris qui cherchaient à le détourner de ses devoirs, le nouveau monarque était cependant très-sincèrement dévoué à la religion catholique, mais il eut le malheur de suivre envers le saint-siège la politique anti-chrétienne de ses prédécesseurs. De plus, à sa cour, comme à celle de François I^{er}, régnait la licence ; et cette corruption des mœurs, qui plus tard devait enfanter tant de désordres, commençait à s'introduire non-seulement dans les hautes classes de la société, mais même parmi les habitants des campagnes jusqu'à alors si chrétiens.

Au premier rang des hommes de génie, de talent et d'audace appelés à jouer un grand rôle sous Henri II et sous les règnes suivants, il faut citer le cardinal de Guise, personnage aussi remarquable par sa science que par son habileté comme diplomate, et son frère le duc de Guise, qui fut sans contredit le plus grand capitaine de son siècle. Ces deux illustres seigneurs, issus

du sang des ducs de Lorraine, étaient fervents catholiques et se proclamaient hautement les défenseurs de l'orthodoxie en France. Cet attachement à la religion ne contribua pas peu à entourer leur nom d'une immense popularité. Après eux, il importe de mentionner le faible Antoine de Bourbon, roi de Navarre, qui se plia toujours aux caprices ambitieux de son épouse Jeanne d'Albert, et son frère, le prince Louis de Condé. Ces derniers, pour satisfaire une aveugle ambition et se former un parti, n'avaient pas craint de souiller le noble blason de leur famille dans la fange de l'hérésie. Puis viennent les représentants de la puissante maison de Châtillon : l'amiral de Coligny, le cardinal de Châtillon et leur frère Dandelot. Traîtres à la foi de leurs aïeux, ces tristes rejetons d'une race illustre avaient, par haine et par jalousie, embrassé la réforme dont ils devinrent bientôt les propagateurs les plus zélés.

Aussitôt le sceptre affermi dans ses mains, Henri II rappela à la cour le brave connétable de Montmorency exilé par François I^{er}, et le réintégra dans ses hautes fonctions. Après cet acte de justice, le nouveau monarque parcourut tout son royaume, afin de se rendre compte par lui-même de l'administration des diverses provinces et de connaître les besoins de ses sujets. Pendant que le roi accomplissait ce voyage, des troubles très-sérieux, suscités par l'augmentation de l'impôt sur le sel, éclatèrent dans l'Agénois le Périgord, la Saintonge, la Gascogne et le Limousin. Ces révoltes furent énergiquement réprimées, mais la part importante que les calvinistes y avaient prise fit comprendre à Henri II que la paix intérieure de la France ne serait jamais durable tant que la réforme, encore au berceau, ne serait pas complètement étouffée. Pour anéantir cette secte séditeuse, il publia des édits sévères et établit une cour souveraine chargée de juger en dernier ressort le crime d'hérésie. Plusieurs promoteurs des innovations de Luther et de Calvin furent condamnés au supplice du feu et exécutés en place de Grève. Mais cette répression violente tout à fait en désaccord avec la politique extérieure du roi, bien loin d'arrêter les progrès du mal, fut au contraire favorable au protestantisme et lui fit pousser de plus profondes racines au sein de la nation.

Aux révoltes intestines devait succéder bientôt la

guerre extérieure. Charles-Quint existait toujours et son ambition n'était nullement diminuée depuis la mort de François I^{er}. La paix entre la France et l'Empire ne pouvait donc être de longue durée. Toutefois les hostilités n'éclatèrent pas de suite d'une manière directe : les deux souverains entamèrent la lutte en paraissant comme auxiliaires dans le démêlé qui venait de s'élever entre le pape Jules III et les Farnèse. L'empereur prit parti pour le Souverain-Pontife, tandis que Henri II se hâta d'envoyer des troupes au secours du duc de Parme. Jules III, presque délaissé par son puissant allié qui avait besoin de toutes ses forces en Allemagne, songea à se rapprocher du roi de France. La position du saint-siège pendant la lutte des deux plus grands monarques de l'Europe était très-difficile. C'était presque toujours en Italie et quelquefois sur le territoire pontifical même que se vidait cette querelle sans cesse renaissante. Il fallait donc que le pape, pour sa sécurité personnelle et pour le plus grand bien de l'Eglise, recherchât toujours l'alliance la plus favorable aux grands intérêts qui reposaient entre ses mains. La réconciliation survenue entre la France et le saint-siège amena la conclusion d'un arrangement à l'amiable en vertu duquel Octave Farnèse resta maître du duché de Parme.

Ce succès d'un protégé du roi de France irrita profondément Charles-Quint ; bientôt de nouveaux dissentiments surgirent en Italie et précipitèrent la crise : l'hostilité des deux princes prit le caractère d'une guerre ouverte. Pour mieux s'assurer le triomphe sur son redoutable adversaire, Henri II se chercha des alliés. Il s'unit d'abord au sultan des Turcs qui lui promit d'envoyer ses flottes ravager les côtes de l'Espagne et de l'Italie, puis il gagna à sa cause les protestants d'Allemagne en leur promettant des subsides pour entretenir la lutte contre l'empereur ; le chef des réformés allemands, Maurice de Saxe, s'engagea de son côté à laisser le monarque français s'emparer des Trois-Evêchés : Toul, Metz et Verdun. L'alliance de ses propres sujets avec son ennemi le plus acharné rendit la position de Charles-Quint très-critique : surpris par une attaque imprévue, il eut à peine le temps de s'enfuir dans le Tyrol ; et tandis que Maurice de Saxe poursuivait l'illustre fugitif, Henri II, à la tête d'une nombreuse armée, occupa les Trois-Evêchés et se prépara à étendre encore ses conquêtes. Alors l'empereur, abandonné de ses troupes, sans argent et sans alliés, entra en négociation avec ses sujets rebelles. A force de ruses et de promesses, il parvint à rompre la ligue formée contre lui en concluant avec les réformés le traité de Passau. Malgré la défection de ses plus utiles alliés, Henri II résolut de continuer seul la guerre. L'avenir devait bientôt lui apprendre qu'il présumait trop de ses forces ; au lieu de porter ses armes en Allemagne, il se vit forcé de défendre ses propres états. Charles-Quint faisait en toute hâte d'immenses préparatifs pour reconquérir les Trois-Evêchés. La guerre allait reprendre avec une nouvelle fureur.

Cette lutte impie des deux plus grands princes de la chrétienté favorisait de plus en plus les développements du protestantisme. Grâce à cette sanglante rivalité, la réforme grandissait presque sans obstacle, elle s'implantait partout, sapant sourdement le pouvoir de la re-

ligion et se préparant dans le trouble et la révolte à susciter d'épouvantables révolutions. En outre la nation française se lassait de verser son sang sur les champs de bataille dans un but qui lui semblait inutile ; elle désapprouvait hautement ces guerres incessantes, et ne supportait plus qu'en murmurant les lourdes contributions qu'on lui imposait sans trêve ni merci. Mais Henri II ne pouvait plus reculer ; au point où en étaient les choses, il lui était impossible d'obtenir une paix honorable, et Charles-Quint était trop irrité pour entrer en arrangement. Les armes seules pouvaient désormais décider la question.

A la tête de soixante mille hommes, l'empereur d'Allemagne franchit les frontières de France et vint investir Metz. Par bonheur pour Henri II, le génie du duc François de Guise sut faire échouer les efforts de son formidable assaillant. Aussi, après un long et désastreux siège qui lui coûta près de trente mille de ses plus braves soldats, Charles-Quint fut-il obligé de battre en retraite, abandonnant ses blessés et une grande partie de ses bagages. Il se vengea bientôt de ce honteux échec en prenant Térouane et Hesdin, tandis que ses généraux remportaient d'importants succès en Italie ; mais, vaincu de nouveau à Renty, il fut contraint de signer avec le roi de France la trêve de Vauxelles. La lassitude des deux peuples rivaux et l'épuisement complet de leurs ressources expliquent cette suspension d'armes. En outre depuis quelque temps Charles-Quint avait résolu d'abdiquer ; il ne voulait pas que dès son avènement, son successeur eût à combattre un ennemi aussi puissant que le roi Henri II. Charles-Quint fit deux grandes parts de sa succession politique : il légua l'Espagne, les Pays-Bas, Naples et le Milanais à son fils Philippe II, et céda la couronne impériale à son frère Ferdinand. Après un si prodigieux acte de désintéressement, ce monarque jusqu'alors si orgueilleux, si plein d'ambition, si jaloux de l'autorité souveraine, dégoûté enfin d'une vaine gloire et n'éprouvant plus que du mépris pour les grandeurs de la terre, se retira dans le monastère de Yuste en Estramadure, où, dans la prière et dans la pratique des bonnes œuvres, il se prépara à bien mourir. Quel sujet d'étonnement dut être pour l'Europe une abdication si soudaine ! Quelle ne dut pas être sa stupéfaction quand elle apprit que le puissant potentat qui tant de fois avait tenté de la subjuguier, était descendu volontairement du plus beau trône de l'univers pour aller dans l'ombre d'un cloître déplorer ses péchés et se préparer à paraître devant Dieu !

A peine les portes du monastère de Yuste se furent-elles refermées sur l'illustre pénitent, que le traité provisoire de Vauxelles, qui avait donné à la France la Savoie, une partie du Piémont, les Trois-Evêchés et la Lorraine, fut rompu par Henri II. La guerre recommença plus acharnée que jamais. Tandis que le duc de Guise entreprenait inutilement une expédition en Italie, Philippe II vint mettre le siège devant Saint-Quentin. Son armée avait été renforcée par un corps de troupes anglaises envoyé par la reine Marie Tudor, épouse du roi d'Espagne. Le connétable de Montmorency s'avança promptement au secours des assiégés ; mais, oubliant sa vieille expérience, il se laissa entraîner par sa fougue chevaleresque et livra bataille avec

des troupes peu nombreuses et exténuées de fatigue aux valeureuses phalanges espagnoles. Son inconcevable imprudence fut cruellement punie. Vaincu et fait prisonnier avec une partie de ses soldats, il eut la douleur de se reprocher d'avoir sacrifié inutilement l'élite de l'armée française. Cette brillante victoire ouvrit à Philippe II le chemin de Paris, mais il ne sut pas, par une marche rapide, profiter de la consternation de ses ennemis ; le temps qu'il perdit aux sièges de Saint-Quentin, Ham, Noyon et le Catelet, permit à Henri II de lever une nouvelle armée dont il remit le commandement au duc de Guise, seul homme capable de relever la fortune de la France. Le courage du magnanime défenseur de Metz était à la hauteur de cette grande mission. La prise de Calais, le plus fort boulevard des Anglais sur le continent, la réduction de cette fameuse citadelle réputée imprenable, tombée en son pouvoir après un investissement de huit jours le montra bientôt.

Un court instant de répit ayant suivi l'occupation de Calais, Henri II en profita pour faire célébrer avec la plus grande pompe le mariage de son fils le dauphin François avec Marie Stuart, fille de Jacques V, roi d'Écosse et de Marie de Lorraine, sœur des Guises. Cette alliance si honorable de sa nièce avec l'héritier présomptif de la couronne de France, fut pour le duc de Guise un puissant encouragement pour l'exciter à se signaler de plus en plus, et une digne récompense de sa valeur. À force d'énergie et d'habileté, il parvint à arrêter la marche des Espagnols et même à les forcer de reprendre le chemin de leur pays. Déjà presque toutes les villes tombées au pouvoir de l'ennemi avaient été délivrées, déjà la France, se croyant pour longtemps débarrassée de l'invasion, se livrait aux transports de la joie la plus vive, quand tout à coup la sanglante bataille de Gravelines, perdue par le maréchal de Thermes, ouvrit de nouveau le royaume à l'étranger. Ce revers imprévu contraignit le monarque français à faire des propositions de paix que Philippe II s'empressa d'accueillir. Les négociations ouvertes à Câteau-Cambrésis aboutirent bientôt à un traité définitif. Henri renonça aux prétentions de ses prédécesseurs sur Naples et le Milanais, prétentions qui, depuis Charles VIII, avaient causé tant de guerres et valu tant de désastres à la France. Par cette renonciation il s'obligeait à rendre près de deux cents villes ou châteaux conquis dans le nord de la péninsule et dans les Pays-Bas ; mais il fut amplement dédommagé de ces pertes par la cession que lui fit Philippe II des Trois-Évêchés et par la conservation de Calais.

Outre ces remaniements territoriaux, le traité de Câteau-Cambrésis stipulait aussi le mariage de Marguerite de France, sœur du roi, avec le duc de Savoie, et celui d'Elisabeth, fille de Henri II, avec le roi d'Espagne, qui venait de perdre son épouse Marie Tudor, reine d'Angleterre. La première de ces unions fut célébrée à Paris. Henri II, comme s'il eût cherché dans des distractions violentes quelques consolations à ses chagrins, donna à ces fêtes l'éclat le plus brillant. Mais ces jours de joie passèrent bientôt ; le duc de Savoie était à la veille de retourner dans ses états, quand le roi décida de donner un dernier tournoi auquel prirent part tous les seigneurs de la cour. Dans ce noble exercice

Henri II se distingua entre tous les chevaliers par son adresse et sa force. Vainqueur de ses adversaires, le roi de France allait se retirer, quand, apercevant à l'autre bout de l'arène, Montgomery son capitaine des gardes qui semblait attendre un rival, il désira rompre une lance avec lui. Les deux champions fondent avec impétuosité l'un sur l'autre, les lances volent en éclats, mais le tronçon de l'arme de Montgomery pénètre dans la visière de Henri II et lui fait une profonde blessure au-dessus de l'œil droit. Le monarque pousse un cri et tombe à la renverse. On court à lui, on le relève, on le porte au palais où les plus habiles médecins sont mandés en toute hâte, mais peines inutiles... onze jours après la France pleurait sur le cercueil de son roi...

La mort prématurée de Henri II fut un grand malheur pour la France. Délivré des soucis de la guerre, ce prince avait pris la résolution, digne d'un fils aîné de l'Église, de travailler de tout son pouvoir à l'extirpation de l'hérésie. Par son ordre exprès, les anciens édits promulgués contre les calvinistes avaient été remis en vigueur avec la plus implacable sévérité et, si un accident fatal ne fût venu interrompre son œuvre, peut-être la France eût-elle pu éviter les guerres civiles et religieuses qui, pendant près d'un demi-siècle, couvrirent son sol de ruines et de désolation.

Si Henri II n'a pas l'honneur d'être compté parmi les grands rois dont s'honore la monarchie française, c'est sans doute parce qu'il régna trop peu de temps et que ces quelques années passées sur le trône, toujours remplies par des guerres désastreuses ne lui permirent pas de laisser briller toutes ses bonnes qualités et ses vertus. L'histoire dit de lui qu'il était bon, juste, généreux, protecteur des lettres et très-dévoué au bonheur de ses sujets. Si parfois ce prince se laissa trop dominer par ses passions, il est vrai de dire qu'il demeura toujours fermement attaché aux dogmes catholiques, ce qui, aux yeux de la postérité, constitue son principal titre de gloire.

GEORGES GAGNON — (*Rhétorique*).

LE VIEUX MOULIN

I

Quand des feux de l'été la grève s'illumine,
Il m'est doux de rêver sous la croulante ruine,
Dernier débris du vieux moulin.
Quand, libre de l'étude, on me mène au rivage
Où languit oublié ce granit d'un autre âge,
Je lui souris dans le lointain.

S. S.

Le voyageur qui, vers la mi-juin, s'éloigne de Joliette par le sud de la ville; foule un chemin formé d'un sable fin, brûlé au contact des rayons solaires, cédant jusqu'à une certaine profondeur sous la pression de ses pas, mais qui ne tarde pas à se changer en une terre plus ferme pour se couvrir à quelque distance d'herbes vertes.

Peu à peu la route se borde de rosiers sauvages ou de mûriers ; tantôt elle s'approche d'une rive escarpée au bas de laquelle l'Assomption roule en mugissant ses flots que déchirent partout des roches aigües, tantôt elle se dé-

coupe sur une campagne verdoyante. Aux abords de la ville s'offrent ça et là quelques habitations dont l'une se cache sous de grands arbres tandis que les autres étalent toutes leurs richesses légumières symétriquement rangées dans l'enclos des jardins.

Cependant, à mesure que la distance augmente entre le touriste et la ville, la culture s'attriste, les champs sont em-
barrassés de taillis ; une seule maison se rencontre encore, elle est bien basse et bien chétive. Sur la gauche une lan-
de écorchée par le vent ne présente plus que quelques arê-
tes sablonneuses ; à droite bientôt la forêt commence, et le chemin, se précipitant tout à coup, forme une pente rap-
pide, tandis qu'une courbe profonde le ramène près de la rivière.

Dans le triangle déterminé par la voie publique à droite et les eaux à gauche, une ravissante perspective vient sou-
dainement frapper la vue par des tons variés et des ombres dont le peintre essaierait vainement de reproduire l'effet ; le tout enchâssé comme une coupe d'émeraude dans des bords de gazon et de feuillage et placé sous un ciel profond aux reflets d'azur, où flottent quelques petits nua-
ges légèrement teints de pourpre ou lamés d'argent, tels que des flocons de laine dérobés aux buissons pour être semés sur la surface des flots bleus.

La rivière vers laquelle s'incline doucement la rive droite et qui voit l'autre bord suspendre au-dessus de son sein d'énormes roches à la crête chevelue, réunit en cet endroit ses ondes qu'elle retient un instant captives, pour les pré-
cipiter tout à coup avec fracas dans une déchirure profonde de son lit rocailleux. Cette cascade dont la grande voix mugit sans cesse, dont les eaux se soulèvent en tourbillons écumeux, se tordent et fuient rapides, est le plus bel ornement du paysage.

Le regard s'arrête ensuite avec curiosité sur une vieille ruine qui, malgré sa tête chenue, son pied calciné, ses flancs pleins de lézardes dresse encore avec fierté ses pierres d'un autre âge, étale avec orgueil les décombres dont elle a jonché le sol, semble se targuer des couleurs grises dont elle tache un tableau éblouissant de jeunesse et de vie. Ce pan de cheminée, dernier vestige d'un édifice dont les renflements et les nombreuses dépressions du terrain indiquent l'ancienne étendue, est ce qui porte encore le nom de VIEUX MOULIN.

Le site a des aspects pittoresques, tant de lumière et de vivacité, surtout tant de sauvage poésie, que le promeneur ne peut s'empêcher d'y diriger souvent ses pas pour y rêver sous l'ombrage, bercé par le sourd grondement des ondes ou les airs joyeux des bandes ailées qui habitent les mille retraites de la forêt.

Il faut voir dans les journées de soleil des familles entières s'ébattre au milieu de cette charmante clairière. Les jeunes enfants vont se mirer dans les petites vagues qui lèchent les galets ; les plus hardis vont jusqu'à laisser pendre leurs pieds dans le liquide séducteur ; d'autres, les joues en feu, poursuivant les insectes ou cueillant les fleurs qui émaillent le tapis de verdure, laissent échapper des rires frais pleins d'un immense bonheur. Les aînés sont occupés l'un à préparer les fourneaux dont la fumée s'élève aussitôt au milieu des débris de l'antique cheminée ; l'autre,

stoïquement assis près des eaux, une longue perche à la main, jette un regard distrait aux frétilants poissons qu'il a capturés et qu'un creux du rocher plein d'eau de pluie retient prisonniers ; un troisième, debout sur les blocs rugueux qui se penchent au-dessus de la cascade, contemple rêveur le tourbillon des flots rongéant les pierres contre lesquelles il se brise.

Les scènes agrestes et les tableaux de joies intimes qu'offrent ces lieux où la nature semble avoir répandu ses plus vives couleurs, sont nombreux et variés comme les jours de la belle saison. Il n'est peut-être pas un habitant de Joliette qui ne connaisse cette promenade si vantée ; pas un élève de toutes les générations sorties de notre Collège qui ne soit allé folâtrer autour des ruines du « Vieux Moulin ».

II

Chose étrange que le temps ! Il est indispensable à l'activité humaine et il détruit avec la sûreté du moissonneur ce qu'il avait concouru à édifier ; il aide l'homme qui construit, il sert la plante qui croît pour braver les vents et la liane qui rampe et se tord dans les crevasses du rocher ; mais il se fait de même l'allié de la tempête qui déracine le chêne, du froid qui fend le cailloux, de l'humidité qui suinte et lézarde nos murs ; il est surtout la force de la goutte d'eau qui creuse la pierre ; il s'acharne sans pitié à ce qui est debout ou qui fut quelque chose, il respecte et laisse grandir ce qui naît ou ne fut rien.

Combien de fois n'avons-nous pas vu s'accomplir sous nos yeux ces deux actions contraires du temps ? Joliette, qui maintenant s'élève gracieuse et pimpante, est parée des dépouilles opimes de la forêt : à chaque blanche maisonnette, qui jadis surgissait du sol, on avait sacrifié une hécatombe de chênes vigoureux, ornements de l'endroit, car il fut un temps où les lieux que nous habitons disparaissaient totalement sous le sombre couvert d'un bois épais. A la place de nos rues vastes et découpées avec symétrie, de hautes futaies s'élançaient, enchevêtrant leurs branches mêlées de vignes sauvages.

On ne voyait alors aucun sentier, guide du voyageur, entre les troncs noueux des grands arbres et au milieu de ces retraites pleines de mystère. Pourtant un petit chemin sortant du village de St-Paul, bordé d'abord d'ormes haut lancés, ne semblait-il pas s'enfoncer au plus épais du fourré pour gagner dans la direction du site qu'occupe notre petite ville ? Oui, et chaque jour quelque paysan, montant une lourde charrette chargée de sacs d'un blé généreux, n'allait-il pas sur le parcours de cette route, mêlant à la grande voix des bois quelque vieille chanson normande ?

Mais le voyageur, après avoir atteint la berge et remonté quelques instants le cours de la rivière, débouchait tout à coup avec un soupir de satisfaction au milieu d'une étroite clairière et saluait d'un refrain joyeux une cascade toute blanche d'écume ainsi qu'une habitation massive dont le toit rouge tranchait sur le vert feuillage des bois et les flots bouillonnants de l'Assomption. C'était le MOULIN qui n'avait pas encore mérité son épithète de VIEUX.

Il était là sous sa toiture en biseau : ses quatre murs

percés de larges ouvertures toutes blanches avec leur épaisse couche de poussière farineuse, se cramponnaient fortement au roc de la grève, et une petite construction également de pierre, se détachant du flanc oriental semblable à un pesant bastion, venait s'asseoir sur un canal naturel taillé sur la roche vive, dans lequel coulait à pleins bords une onde tourmentée dont le clapotis et les heurts puissants se mêlaient aux bruissements saccadés et aux sourds grondements des meules broyant le grain.

Vers le centre du moulin, faisant face à la voie publique, une vaste porte toute grise aussi, imprégnée par le nuage de farine auquel elle livrait sans cesse passage, offrait entre les garde-fous de son solide perron, une entrée commode aux clients du meunier. Mais le côté ouest de la bâtisse attirait l'attention d'une manière particulière par le contraste frappant qu'il formait avec les murs latéraux.

Plus d'une fois, tandis qu'on replaçait dans leur voiture le froment qu'elles avaient apporté, maintenant changé en une riche farine, de bonnes paysannes s'étaient surprises à diriger un regard curieux vers le pignon aux gentilles fenêtres ornées de blancs rideaux, puis encadrées dans une verte guirlande de houblon ; elles enviaient le bonheur qui habitait derrière ces pierres à demi-cachées par les pruniers en fleurs et les bouquets d'aubépine ; elles avaient deviné que c'étaient là les appartements de la meunière et de sa paisible famille. Les honnêtes paysans, habitués du moulin, jouissaient aussi du coup d'œil charmant que présentait le modeste potager adossé à cette partie de l'habitation.

Tel était le moulin de M. de Lavaltrie en 1820 : une construction à la pesante carrure, mais dont la mine pittoresque ne pouvait qu'ornier davantage un site plus pittoresque encore ; tel on retrouverait le vieux moulin si, réunissant la poudre que le vent a semée là-bas sur les bords de l'Assomption et les débris épars dans l'herbe fraîche, on les rapprochait, après leur avoir rendu leur forme primitive, de la cheminée vieille et solitaire dont l'ouragan traînera bientôt dans les flots les derniers décombres ; tel est le VIEUX MOULIN au moment où commence notre histoire.

[La suite prochainement].

Nous recevons de la part d' "UN ANCIEN" la communication suivante que nous nous empressons de porter à la connaissance de nos lecteurs.

Chers amis,

Vous avez bien voulu, par l'organe de votre charmant journal, nous adresser vos souhaits de nouvel an et les vœux que vous formez pour le bonheur et la prospérité de ceux qui vous ont précédés sur les bancs du Collège Joliette. Comme tous les enfants de la maison que vous avez le bonheur d'habiter, j'ai lu ces lignes où vous exprimez, avec cette verve généreuse qui n'appartient qu'à la jeunesse, les sentiments de confraternité que vous nourrissez à l'égard de vos devanciers. J'ajouterai que je n'ai pas lu ces lignes sans éprouver une vive émotion qui a été partagée, j'en suis certain, par tous mes anciens condisciples. Aussi je

n'ai pu résister au désir de vous répondre quelques mots en formulant l'espoir que vous les recevrez avec autant de plaisir que j'ai moi-même accueilli vos bons souhaits.

Lancés au milieu du tourbillon des affaires, nous ne perdons cependant pas de vue, croyez-le, la maison où nous avons puisé notre éducation. Comment pourrions-nous, du reste, l'oublier ? Votre délicieuse *Voix de l'Ecolier* ne vient-elle pas deux fois par mois raviver nos souvenirs ? D'ordinaire nous nous bornons à encourager vos travaux, à applaudir de loin à vos succès, mais cette fois que nous sommes directement mis en cause, il est de notre devoir de vous répondre, et je le fais, exerçant un mandat que je me donne à moi-même, mais qui certainement ne sera désavoué par personne.

Pour ce qui me concerne, en lisant ces belles phrases, en prêtant l'oreille à ces accents sympathiques, je n'ai pu m'empêcher de rétrograder de toute une longue étape dans ma vie. Pendant quelques secondes vous avez fait passer devant mes yeux la poétique vision de la jeunesse, ses généreuses ardeurs, ses riches espérances. J'ai revu tout un monde depuis longtemps disparu pour moi, des compagnons chéris, des supérieurs dévoués. Je me suis représenté votre brillante *Académie St-Etienne*, rejeton glorieux de notre ancien "Cercle", je vous y ai vus cultivant votre intelligence à l'aide des plus nobles exercices, j'ai entendu les applaudissements qui saluent les succès de vos orateurs.

Si vous saviez, mes amis, comme il fait bon quelquefois d'oublier le présent et de retourner par la pensée au beau temps de la jeunesse, vous comprendriez alors pourquoi j'ai éprouvé tant de plaisir en recevant vos souhaits et vous sauriez combien tous, sans aucun doute, nous aimons à voir se cimenter cette union fraternelle des anciens élèves avec leurs cadets. Vous nous l'avez dit avec beaucoup de raison, la belle fête du mois de juin dont la *Voix de l'Ecolier* a si bien fixé tous les souvenirs, aura de grands résultats, et parmi eux il faut signaler en premier lieu cette confraternité véritable dont les bases ont été si heureusement jetées lors de la grande fête. Ce n'est certes pas nous qui refuserons la main loyale que vous nous tendez avec tant de bonne grâce ; nous l'acceptons, nous la serrons avec effusion, je ne crains pas de le dire au nom de tous mes confrères, assuré d'avance que personne ne me démentira.

Merci donc, chers amis ; merci, au nom de tous, de votre bienveillante et délicate attention. Nous acceptons avec reconnaissance vos souhaits et, à notre tour, nous vous présentons les nôtres. Soyez heureux ; grandissez en âge, en science et en sagesse. Aimez le toit béni qui vous abrite, qui vous préserve des atteintes si souvent dangereuses de l'air du monde ; vénérez vos

Directeurs et vos Professeurs qui se sacrifient pour vous ; priez bien : la piété est si belle et si touchante à votre âge ! Elle est le fondement inébranlable sur lequel vous bâtirez votre avenir ; soyez fidèles à la noble devise de la *Voix de l'Ecolier* : LA CHARITÉ FAIT LE CHRÉTIEN, L'ÉTUDE FAIT L'AVENIR. Ce faisant vous serez heureux, Dieu vous bénira et la patrie sera fière de vous compter un jour au nombre de ses enfants les plus chers.

UN ANCIEN.

BIBLIOGRAPHIE

PHONOGRAPHY MADE EASY, AFTER THE FRENCH SYSTEM " STÉNOGRAPHIE DUPLOYÉ ", CAN BE LEARNED IN ONE DAY WITHOUT A TEACHER, par J. A. Manseau, membre de l'INSTITUT STÉNOGRAPHIQUE DES DEUX-MONDES de Paris, professeur de phonographie à l'ACADÉMIE COMMERCIALE CATHOLIQUE de Montréal. — Montréal, Beauchemin & Valois, 1878 ; joli volume de 110 pages, reliure élégante, prix 75 centims.

La grande extension qu'a pris depuis quelques années l'enseignement de la sténographie dans notre pays attire naturellement l'attention sur le petit ouvrage dont on vient de lire le titre. Cette nouvelle méthode de sténographie, due à un homme spécial, enseignant cet art si utile dans l'une de nos plus importantes institutions nationales, est sans contredit l'adaptation la plus heureuse qui ait encore été faite des procédés de M. Duployé à la langue anglaise, et, à ce titre, le livre de M. Manseau nous semble destiné à devenir classique. Avec tous les amis de l'éducation et du progrès des études, nous félicitons l'auteur du succès qui a couronné ses efforts. A l'aide de combinaisons ingénieuses et qui dénotent une connaissance approfondie du système, il est parvenu à reproduire dans une mesure bien voisine de la perfection, la physionomie *graphique* de la célèbre méthode Duployé. Ce résultat est vraiment remarquable, car il permet aux personnes initiées aux procédés français de lire et de former les caractères sténographiques de la langue anglaise sans s'astreindre au travail fastidieux d'un nouvel apprentissage.

On ne se fait pas, à première vue, une idée suffisante des difficultés que l'auteur a eu à vaincre pour mener à bonne fin son travail. Ces difficultés proviennent surtout des nombreuses anomalies de l'orthographe anglaise ; donnons-en un exemple : le son *e* s'écrit en anglais de vingt manières différentes, le son *é* de vingt-neuf et le son *i* de quarante-sept, etc., tandis que, d'après la méthode de M. Manseau, ces trois sons ne s'écrivent que de *treize* manières différentes. Ce résultat nous semble atteindre la limite extrême de la simplification.

Une idée lumineuse de l'auteur, c'est d'avoir attaché à chacun des signes de son alphabet sténographique la signification d'un mot très-fréquemment usité en anglais ; nous disons d'un mot, car beaucoup d'auteurs de sténographie donnent jusqu'à quatre, cinq et même six significations à un seul signe, procédé qui ne peut qu'engendrer la confusion et que M. Manseau s'est bien gardé d'admettre dans sa méthode. Nous renvoyons le lecteur à la page 36 de l'ouvrage, il y trouvera pratiquement démontré ce que nous avançons.

Il nous ferait peine de ne pas mentionner dans cette courte analyse la nombreuse série de logogrammes que l'auteur a découverts à la suite de patientes recherches. Ces abréviations très-ingénieuses représentent les mots le plus en usage dans la langue anglaise ; en les combinant avec les signes attachés à l'alphabet, on peut écrire une foule de mots et même des phrases entières en quelques traits de plume. Un exemple en fera res-

sortir tout le profit : *It would be advantageous for all to buy PHONOGRAPHY MADE EASY ; there is not a better system in the world.* Cette phrase, qui renferme vingt mots et quatre-vingt-trois lettres, peut s'écrire, d'après la méthode anglaise de M. Manseau, à l'aide de *quatorze* mots et *trente-deux* lettres.

Enfin un grand nombre d'exercices de lecture et d'écriture servent de complément à cet ouvrage dont l'exécution typographique et phonographique est sous tous les rapports excellente. Nous recommandons d'autant plus volontiers ce livre que l'auteur est un ancien élève du Collège Joliette, et à ce titre encore, abstraction faite du mérite intrinsèque de l'ouvrage, il nous semble avoir droit à l'encouragement sympathique de tous les lecteurs de la *Voix de l'Ecolier*.

Informations diverses

L'élection des officiers de l'*Académie St-Etienne* pour le second terme de l'année scolaire a eu lieu le 6 février.

Ont été élus : président, M. A. Renaud ; vice-président, M. M. Tellier ; secrétaire, M. P. Chartrand ; assistant-secrétaire, M. P. Desmarais.

Immédiatement après l'élection, une motion de remerciements a été votée à l'adresse des officiers sortant de charge.

De son côté la *St-Patrick's Literary Society* a renouvelé son bureau le 3 février. M. John Kelly a été réélu président ; M. William Sullivan a été nommé vice-président ; M. Walter Lamarche, secrétaire, et M. Edward Bernard, trésorier.

La *Voix de l'Ecolier* renouvelle avec plaisir les vœux qu'elle émettait au commencement de l'année scolaire pour le succès de cette utile association. Avec tous les membres de la *St-Patrick's Literary Society* elle félicite M. Kelly du zèle intelligent avec lequel il s'acquitte de ses fonctions de président.

Nous accusons réception de l'*Annuaire de l'Institut canadien de Québec*, belle brochure de 208 pages, renfermant des matières du plus haut intérêt. Nous avons l'honneur d'offrir à qui de droit nos plus sincères remerciements.

Le Rév. M. P. Beaudry, curé de St-George, Ill. vient d'être nommé curé de St-Liguori. Il est arrivé à Joliette le 15 février et se rend immédiatement à son nouveau poste.

Les RR. MM. J. Huot, curé de St-Paul-l'Ermite ; F.-X. Chagnon, curé de Champlain, N.-Y. ; A. H. Coutu, curé de St-Donat ; N. Valois, curé de St-Joseph-du-Lac ; F. Mondor, vicaire à Longueuil et A. Bélanger, P. S. V., Directeur de l'Institution des sourds-muets au Coteau St-Louis ont honoré le Collège de leur visite durant la dernière quinzaine.

QUITTANCES D'ABONNEMENT POUR L'ANNÉE 1878-79.

Aux RR. MM. J. Huot, curé, St-Paul-l'Ermite ; C. Daigneault, curé, Ste-Julie ; O. Laferrière, desservant, St-Jean-Port-Joli ;

A. MM. J. M. Bayeur, Ecr. N. P., St-Paulin ; Jos. Laferrière, St-Cuthbert ; J. Lasalle, Opelousas, Louisiane.

LISTE DES ÉLÈVES QUI ONT OBTENU LA NOTE DE
"CONDUITE EXCELLENTE" POUR LE MOIS
DE JANVIER 1879.

COURS CLASSIQUE.

Philosophie — P. Lamarche, St-Esprit ; C. de Lanau-
dière, Joliette ; J. Deschênes et O. Houle, Ste-Elisabeth ;
A. Morin, St-Jacques ; B. Desroches, Montréal ; A. Mon-
dor, St-Damien ; T. Plante et M. Hamelin, St-Gabriel ; J.
Parent, Ste-Mélanie ; F. Dugas, St-Liguori ; W. Ferland,
Pembroke.

Rhétorique — J. Mercure et J. Beaudoin, Joliette ; E.
Foucher, Montréal ; A. Dauphin, St-Cuthbert ; N. Delor-
me, St-Jacques ; E. Lessard et A. Durand, St-Jean-de-Ma-
tha ; T. Dugas, Chertsey ; O. Joly et D. Desrosiers, Ste-
Elisabeth ; F. Lavallée, St-Norbert ; E. Fleury et J. Lan-
dry, St-Ambroise ; J. Magnan, Berthier ; N. Préville, St-
Alphonse ; J. Maher, Albany, N.-Y. ; M. Burns, Port
Henry, N.-Y.

Belles-Lettres — E. Perreault et R. Delfausse, Joliette ;
E. Laferrière, St-Cuthbert ; L. Vigneault, St-Ambroise ;
J. Dumontier, St-Barthélemy ; A. Dugas et A. Desrochers,
St-Jacques ; P. Donnelly, Sarnia.

Versification — V. Bourgeault et N. Lafontaine, St-Cuth-
bert ; P. Prud'homme, Joliette ; O. Cornellier, Ste-Elisa-
beth ; H. Colin, St-Esprit ; A. Beaudry, St-Alexis ; J.
Brouillet, St-Thomas ; F.-X. Brûlé, St-Didace ; J. Ferland,
Lanoraie.

Syntaxe — A. Boyce, St-Antoine ; U. Chaussé, Ste-Elis-
abeth ; R. Cherrier, T. Kelly, C. Guilbault, et H. Bonin,
Joliette ; E. Guibeau et J. Lavallée, St-Norbert ; A. Fitz-
patrick et D. Généreux, St-Ambroise ; O. Payette, St-Li-
guori ; R. Laurendeau, St-Gabriel ; G. Maxwell, St-Da-
mien ; A. Paradis, St-Jude ; H. Chagnon, l'Assomption ;
O. Lavallée, Berthier ; A. Primeau, St-Louis-de-Gonzague ;
L. Robillard, St-Thomas ; R. Charest, Montréal ; A. Des-
rosiers, Lanoraie ; A. Lesieur, Gentilly ; E. Laferrière,
St-Cuthbert.

COURS COMMERCIAL.

Quatrième Année — [classe d'affaires] J. Welsh, Hin-
chinbrooke ; E. Rivet, Fair Haven, Vt.

Troisième Année — A. Perreault, Ste-Mélanie ; P. Laval-
lée, St-Norbert ; E. Brault, Montréal ; D. Rochette et J.
Lafontaine, St-Barthélemy ; V. Lafortune et L. Perreault,
St-Paul ; A. Archambault, St-Esprit ; S. Allard, St-Alexis ;
C. Desaulniers, Ste-Julienne ; C. Guilbault, Joliette ; M.
Fleury, St-Ambroise

Deuxième Année — J. Desrosiers, St-Paul ; D. Desroches,
St-Esprit ; N. Beaudry et C. Allard, St-Alexis ; L. Cop-
ping, St-Liguori ; E. Sylvestre, St-Barthélemy ; L. Brouil-
let, l'Assomption ; J. Baron, Joliette ; P. Granger et N.
Marion, St-Jacques ; D. Beauvais, Montréal.

Première Année — C. Houle, Cohoes, N. Y. ; A. La-
tour, Montréal ; G. Gill, St-François-du-Lac.

L'ABBAYE D'ORVAL

LEGENDE.

II

(Suite).

— Pourquoi parler de mourir ? reprenait-elle avec
un frisson. N'ai-je donc point assez pleuré ? A moins
que mon destin s'achève et que ma vie s'envole ?...
Mais non : tu es si jeune, si faible, si pur, enfant ;
je ne pourrais pas encore te quitter. Seulement, quand
tu seras grand et fort, l'on te comptera parmi les ducs
et, j'en suis sûr, parmi les braves. On t'armera cheva-
lier : tu revêtiras ta cuirasse, tu ceindras ta bonne
épée, et tu t'en iras errer, guerroyer, vaincre par delà
les monts, bien loin... Alors ta vieille mère, mon Henri,
pour ne pas rester ici tout à fait seule et triste avec
tant de souvenirs, ira retrouver sur les frontières de
France, au cœur des grandes forêts, le château où
elle est née, où sa mère, à elle, est morte.

L'enfant, à un semblable discours, ne savait rien
répondre, et se contentait, en serrant tendrement la
main qui lui était tendue, d'attacher, sur le doux visa-
ge maternel, un regard toujours caressant, mais inquiet
et un peu vague. C'est qu'ils lui semblaient si éloignés,
si incertains peut-être, ces jours à venir qui le verraient
grand, fier, et jeune chevalier.

Quoiqu'il en soit, la comtesse Mathilde, grâce au
sourire, à la présence, aux caresses de son fils, suppor-
tait son deuil avec courage et résignation. De la fenê-
tre au cintre arrondi, elle le voyait courir parmi les
roses, ou gravir intrépidement le roc au pied des tours,
ou bondir dans les hautes herbes, au delà des murailles
du jardin, avec les chèvres et les agneaux qui paissaient
au pied des collines. Rarement il s'éloignait d'elle :
elle avait tant besoin de lui !

Pourtant, les longs jours de mai étant venus et la
chaleur, cette année-là, se trouvant extraordinairement
précoce et accablante, elle consentit à ce que son cher
enfant fit sans elle, soir et matin, dans les gorges de la
Semoy, de plus longues promenades afin d'aller cher-
cher un peu d'ombre et de fraîcheur. Un page et un
vieil écuyer accompagnaient leur jeune comte en cha-
cune de ces excursions, et il n'en fallait pas plus pour
rassurer la mère, tant les alentours du château étaient
connus, la contrée sauvage et tranquille, les paysans et
vassaux paisibles et bien disposés. Un jour, au soleil
couchant, elle s'était assise à son balcon verdi de lierre,
appuyant sur sa main sa tête pâle, et regardant s'étend-
re, flotter, grandir sur les bois et les nuées, sur les
champs et sur les monts, ces grandes ondes roses, que
versent, en s'éteignant, les rayons du jour qui passe.
À l'approche du soir, d'ordinaire, le silence est si pro-
fond, et l'horizon si pur :

Mais voici qu'un grand cri soudain se fit entendre.
La comtesse tressaillit, se pencha, regardant au loin,
commençant à trembler. Au bord de la Semoy, au
fond de la gorge, sur un sentier étroit cotoyant la rivière,
un enfant accourait, gémissant, éperdu, avec des
appels désespérés et des gestes d'angoisse. Hélas ! un

malheur était certain, la pauvre mère n'en doutait plus. C'étaient bien là les membres souples, la chevelure aux longues boucles, le justaucorps d'un violet sombre du gentil petit page, du compagnon d'Henri. Avec quel désespoir il s'agitait ! que de terreurs dans tous ses mouvements, et dans ses accents, que de larmes !

Elle s'élança au premier appel ; elle accourut sur le sentier, la pauvre veuve, la jeune mère.

— Henri ! Henri ! où est mon fils ? cria-t-elle de loin, éperdue.

— Oh ! Seigneur ! O noble dame !... Là, là ; il est là balbutia en sanglotant l'enfant désespéré, montrant de sa main tremblante la jolie rivière aux eaux bleues qui, en ce lieu, serpente et miroite et scintille avec tant de grâce et de noblesse dans son allure, tant de capricieuse nonchalance dans ses contours.

La comtesse frémit, voulut parler, crier, appeler le Dieu des mères. Désormais tous ses efforts étaient vains et, avant même qu'elle l'eût compris, elle s'affaissa sur le gazon et perdit connaissance... Quelques jours s'écoulèrent avant que le sentiment de la douleur lui revint fatalement, pleinement ; avant qu'elle pût comprendre qu'elle était seule pour toujours dans ce grand désert de la vie ; que son dernier bonheur lui était enlevé, que son fils était mort.

Elle voulut savoir : elle se fit raconter comment son bien-aimé Henri, en courant au pied du roc, avait aperçu près de là, sur la berge de la rivière, une fleur éclatante qu'il avait voulu cueillir pour la lui donner au retour. Avant que le vieil écuyer, son compagnon, eût pu le retenir, il s'était élancé, avait glissé dans l'herbe, et roulant sur cette pente rapide, avait disparu sous l'eau. Renaud, le vieux serviteur, ne savait pas nager ; à son tour il s'était élancé pourtant, car c'était, sans contredit, un chrétien et un brave. Mais, sous les eaux transparentes de la rivière, un gouffre en cet endroit s'ouvrait et, tout ce qui venait à y tomber, homme ou branche, enfant ou fleur, était aussitôt entraîné dans l'abîme sans fond, avec les torrents d'eau troublée et les flocons d'écume. L'unique enfant de la veuve, le seul héritier du duc Godefroy, maître futur de ses riches domaines, ne put pas même s'en aller reposer avec ses pères, dans la sépulture ducale ouverte au pied du maître autel, en l'église Saint-Pierre de Bouillon. Les eaux d'azur de la Semoy gardèrent à la fois leur secret et sa tombe, et longtemps encore après cette catastrophe et ce grand deuil, la plupart des paysans ou citadins de la contrée qui venaient à cotoyer en cet endroit la jolie rivière transparente, encaissée et tranquille, ne manquaient pas d'adresser, en passant sur la rive, soit un *De Profundis* au bon Dieu, un *Ave* à Marie, soit un souvenir, tout du moins, à la mémoire du jeune mort.

ETIENNE MARCEL.

(A suivre).

PENSEES

Dieu nous a donné deux oreilles et une seule bouche, afin que nous écoutions beaucoup et que nous parlions peu.

Les mauvaises actions sont des épines qu'on se met au talon. Plus on marche, plus elles s'enfoncent.

" LA VOIX DE L'ECOLIER "

DU

COLLEGE JOLIETTE

Paraît le 1er et le 15 du Mois

PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE

ABONNEMENT (payable d'avance) - - - - - \$1.00

N. B. — Pour les élèves des universités, collèges et académies le prix d'abonnement est de 50 centims.

ON EXÉCUTE au Bureau de la Voix de l'Ecolier toutes espèces d'IMPRESSIONS aux prix les plus réduits.

Blancs de cour,
Blancs pour avocats,
Blancs pour notaires,
Ouvrages de ville

Spécialité de cartes de visite imprimées dans les derniers goûts

Promptitude et soins garantis.

COLLEGE JOLIETTE

FONDE EN 1846

dirigé par les

Clercs de Saint-Viateur

COURS COMMERCIAL ET CLASSIQUE

CONDITIONS

Demi-Pensionnaires \$ 20.00

PENSIONNAIRES.

Enseignement et pension	100.00
Lit, lavage, raccommodage.....	18.00
Usage d'un pupitre.....	1.00
Leçons et usage du piano.....	20.00

EN VENTE

— AU —

Bureau de la " Voix de l'Ecolier "

CARTONS D'AUTEL

L'impression de ces cartons a été faite avec un soin particulier et en caractères apparents pour la plus grande commodité de Messieurs les membres du clergé.

PRIX MODERES.